

## **AVIS PUBLIC**

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Alphonse, avis public est par les présentes donné par la soussignée, Reina Goulet, secrétaire-trésorière et directrice générale de la susdite municipalité que :

Le Conseil municipal de Saint-Alphonse a adopté à une séance ordinaire, tenue le 3 mai 2021 le Règlement numéro 325-2021 décrétant une dépense de 200 000 \$ et un emprunt de 200 000 \$ pour l'acquisition d'une souffleuse à neige neuve;

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec a approuvé ce règlement en date du 30 juin 2021.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal ou si le site web de la municipalité.

Que le règlement entre en force et en vigueur conformément à la loi.

Donné à Saint-Alphonse Ce 16 juillet 2021

Reina Goulet, Directrice générale et secrétaire-trésorière